



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ



Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : Frédéric LAVALETTE

Tél. : 02 41 87 33 36

Mail : [f.lavalette@inao.gouv.fr](mailto:f.lavalette@inao.gouv.fr)

N/Réf : PLU/ME/avis 18-08-2017

Objet : modification du PLU

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville

13 rue de Pornic

44710 PORT-SAINT-PERE

Angers, le 18 août 2017

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 26 juin 2017, vous avez bien voulu faire parvenir à l'INAO, pour examen et avis, le dossier de modification classique M6 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune pour ouverture d'une zone à urbanisation.

La commune de PORT-SAINT-PERE est incluse dans l'aire délimitée des Appellations d'Origine Contrôlée « Gros Plant du Pays nantais », « Muscadet » et « Muscadet Côtes de Grand Lieu ». La commune de PORT-SAINT-PERE fait également partie de l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées « Bœuf de Vendée », « Bœuf du Maine », « Pâté de campagne Breton », « Farine de blé noir de Bretagne », « Mâche nantaise », « Brioche Vendéenne », « Gâche Vendéenne », « Val de Loire », « Val de Loire Pays de Retz » et « Volailles d'Ancenis ».

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur de l'INAO,  
Et par délégation,  
Pascal CELLIER

Copie DDTM 44

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire

SITE D'ANGERS  
16 rue du Clon  
49000 ANGERS  
TEL 02 41 87 33 36  
[www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)